

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 24  
SEPTEMBRE 2018 À 21H50 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU  
624, RUE NOTRE-DAME, 2<sup>E</sup> ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres  
suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1  
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2  
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3  
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4  
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5  
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6 est absent.

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et  
rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2018-09-309

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ  
DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible  
aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la  
séance;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 21H50 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-09-310

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

ADOPTÉ

2018-09-311

3. DÉPÔT DU PROJET « MISE EN PLACE D'UNE TECHNICIENNE EN  
PRÉVENTION INCENDIE » AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Chrysostome a un besoin au niveau de  
la « prévention sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite former une « technicienne en  
prévention incendie » au niveau de sa municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Chrysostome souhaite offrir aux  
femmes égalité entre les métiers non-conventionnels;

Après étude et considération;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome autorise le dépôt du projet « *Mise en place d'une technicienne en prévention incendie* » au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2018 et, qu'à cette fin, Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière soit désignée comme signataire du formulaire de présentation du projet et, le cas échéant, de la convention de l'aide financière.

ADOPTÉ

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 2018-09-312 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 22H00 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\* \* \* \* \*